

**L'An DEUX MIL DIX HUIT,  
le 16 mai  
à vingt heures trente,**

**Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. PERRIN Raymond, Maire**

**Présents : Mmes GUILLOT Jacqueline - RIBES Monique - Mrs PERRIN Raymond - CROZET Guy- DEJOB Xavier**

**Absents ayant donné procuration à :**

**Absents excusés : GEORGES Jean François - MEILLAND René -VACHERON Maryline- CLAVARON Patrice**

**Absents :**

**Secrétaire de séance : GUILLOT Jacqueline**

14 – 1 MAI - 2018

*Objet : Participation aux frais de Scolarité de l'école publique du RPI  
Grézolles Souternon St Julien d'Oddes*

Monsieur le Maire explique qu'il a été saisi par Madame le Maire de Grézolles d'une demande de participation aux frais de scolarité concernant les élèves du village scolarisés à l'école publique du RPI cité.

Elle propose de signer une convention (jointe) pour une élève de notre commune scolarisée au RPI et demande une somme de 400.00 pour l'année scolaire 2017/2018.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de :

- d'approuver la convention présentée
- de prendre en charge ces frais de scolarité et de régler en temps utile la somme demandée soit 400.00€.

15 – 2 MAI - 2018

*OBJET : Aménagement du bourg / RD 24 en agglomération : convention avec le  
Département Loire*

Monsieur Le Maire explique au conseil municipal la proposition de convention faite par le Département Loire concernant les modalités de réalisation et de financement de l'aménagement du centre bourg et demande à son conseil de l'approuver.

Oui l'exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'adopter la convention présentée.

16 – 3 MAI - 2018

*Objet : Location de l'appartement (petit) de la Mairie*

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que M SCALZO Fabien a résilié son bail, il convient de relouer ce logement. Il informe le conseil qu'il a reçu une demande de location de M Rabet Samuel concernant cet appartement. Il serait loué à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018. Il donne connaissance du bail qu'il propose de signer avec le preneur.

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal à l'unanimité**

**APPROUVE** la location de l'appartement à M. RABET Samuel  
**APPROUVE** le bail présenté et autorise M. le Maire à le signer,  
**FIXE** le montant du loyer mensuel à 300 € à compter du 01 juin 2018,  
**FIXE** le montant de la caution à ce même montant

Objet des délibérations
-------------------------

*14 – 1 MAI – 2018 Objet : Participation aux frais de Scolarité de l'école publique du RPI Grézolles Souternon St Julien d'Oddes*

*15 – 2 MAI – 2018 Objet : Aménagement du bourg / RD 24 en agglomération : convention avec le Département Loire*

*16 – 3 MAI – 2018 Objet : Location de l'appartement (petit) de la Mairie*

Nom/ prénom des conseillers	Signature	Observations
PERRIN RAYMOND		
CROZET GUY		
RIBES MONIQUE		
GEORGES JEAN FRANCOIS	Absent	
VACHERON MARYLINE	Absente	
GUILLOT JACQUELINE		
MEILLAND RENE	Absent	
CLAVARON PATRICE	Absent	
DEJOB XAVIER		